



INSTRUCTION TECHNIQUE SAP n°1

Rédigé par : S/C A. HUBER

Validé par : MHC M. BOUALLEGUE

Version A/07-2016

Immobilisation d'une victime sur plan dur au moyen de l'immobilisateur de tête et de la sangle araignée .

MATERIEL

Plan dur + l'immobilisateur de tête CORBEN + matériel de rembourrage (couverture, drap jetable....) + système de fixation de type «sangle araignée».



Nota : Les représentations graphiques des instructions techniques SAP ont pour objectif d'en rendre la lecture et la compréhension plus aisées. Ces illustrations, (photographies, infographies, images) ne remplacent pas la rédaction proprement dite, qui constitue exclusivement la réglementation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

1. Du plan dur avec l'immobilisateur de tête

JUSTIFICATION

En immobilisant le corps entier et la tête d'une victime, le plan dur avec l'immobilisateur de tête permet de respecter l'axe « tête-cou-tronc » et limite toute aggravation d'une éventuelle lésion de la moelle épinière au cours de la mobilisation ou du transport.

INDICATION

Le plan dur avec l'immobilisateur de tête est utilisé pour immobiliser la colonne vertébrale d'une victime suspecte d'un traumatisme du rachis, lors de sa mobilisation et/ou de son dégagement, puis de son transport.

Le plan dur peut être utilisé pour immobiliser une victime allongée sur le dos ou debout après avoir effectué une chute ou après un accident de la circulation.

La technique d'installation d'une victime debout sur un plan dur se fait à **3 équipiers secouristes**.

CONTRE INDICATION : Si la victime à plus de 70 ans et/ou si le transport de celle-ci sur un CH dépasse les 40 min (risque d'apparition de pathologie cutanée) il faudra privilégier le MID pour l'immobilisation et le transport.

2. La sangle araignée

JUSTIFICATION

- La sangle araignée solidarise la victime au plan dur.
- Elle peut être associée à un rembourrage entre les jambes et les creux naturels afin de limiter les mouvements de la victime.
- Le but est d'assurer une immobilisation de bonne qualité et de diminuer les risques d'aggravation liés aux mouvements..

INDICATION

Associée à un plan dur avec l'immobilisateur de tête, la sangle araignée doit être utilisée pour immobiliser entièrement une victime chez qui on suspecte un traumatisme du rachis.

Ce matériel permet l'immobilisation, le relevage et le transport de la victime.

3. L'immobilisateur de tête

JUSTIFICATION

Maintenir une **immobilisation** stricte de la tête dans l'axe tête / cou / tronc

Libérer le secouriste qui maintenait la tête, une fois l'ensemble du dispositif posé.

INDICATION

Associé à un plan dur, l'immobilisateur de tête doit être utilisé pour éviter tout mouvement de la tête d'une victime suspecte d'un traumatisme du rachis.



MISE EN ŒUVRE

Toute victime ayant une suspicion de traumatisme de la colonne vertébrale doit systématiquement bénéficier de la pose d'un collier cervical au préalable (voir technique prompt secours).

I/ PREPARATION DE LA PLANCHE

Etape 1 : placer le support de fixation au sommet de la planche, sangles déclinées et détendues (photo 1)

Etape 2 : Passer les sangles dans les orifices de la planche, les plus proches (photo 2)

Etape 3 : clipser puis serrer les sangles (photo 3)

Etape 4 : vérifier la stabilité de la fixation du support

Photo 1



Photo 2



Photo 3



II/ IMMOBILISATION DE LA VICTIME

Positionner et immobiliser la victime sur le plan dur à l'aide des techniques de relevage

Étape 1

Equipier 1 :

Maintient de la tête en latéro-latéral jusqu'à l'immobilisation complète de la victime, **celui-ci ne sera relâché que lorsque les monoblocs d'immobilisation latéraux et les sangles de fixation frontale et mentonnière seront installées.**

Equipiers 2 et 3 :

Solidarisent la tête de la victime au plan dur en plaçant successivement :

- Les blocs immobilisateurs latéraux de chaque côté de la tête (photos 1,2 et 3);
- La sangle de fixation frontale (photo 4) puis mentonnière (photo 5)

1



2



3



4



5



Étape 2

Équipier 1 :

Maintient le bassin

Équipiers 2 et 3 :

Pré-positionnent les sangles au niveau des aisselles (verte) et des chevilles (violette)

Placent les sangles coulissantes au niveau de l'abdomen (bleue), du bassin (jaune) et des cuisses (rouge)

Mettent en place et amarrent l'araignée

-Centrent et conservent la ceinture centrale (noire) sur la victime tout au long de la mise en place de la sangle araignée.

- Les 2 équipiers saisissent chacun un côté de la sangle du bassin (jaune) et exercent une légère traction pour la fixer (sans prendre les bras) . Une fois celle ci posée, l'équipier 1 peut lâcher le maintien du bassin .

- Les 2 équipiers saisissent chacun un côté de la sangle des chevilles (violette) et exercent une légère traction pour la fixer .

Étape 3

Préparent et mettent en place du rembourrage (creux lombaire, sous les genoux et entre les jambes) à l'aide de la couverture ou d'un drap jetable*, si nécessaire .

Objectif

Comblent les creux naturels pour éviter tout mouvement de la victime et améliorer son confort



Equipiers 2 et 3 :

Selon le même procédé, ils fixent successivement:

- La sangle des aisselles (verte)
- La sangle d'épaules (orange) en passant les bandes velcro dans les alvéoles les plus proches des épaules, afin d'englober l'articulation
- **La sangle abdominale (bleue) sans entraver la ventilation (peut servir à maintenir les bras)**
- La sangle de cuisses (rouge)

Contrôlent et réajustent si nécessaire la fixation des sangles



* Drap à conserver dans son emballage et à récupérer en fin d'intervention s'il n'est pas abimé

POINTS CLES :

La victime est immobilisé selon l'axe tête cou tronc

Aucun mouvement de la tête n'est permis

La victime ne doit pas glisser ni vers le haut, ni vers le bas, ni sur les côtés

La sangle centrale doit être tendue dans l'axe du corps

Les sangles ne doivent pas gêner la respiration de la victime.

CAS PARTICULIERS

Victime présentant un traumatisme du thorax : ne pas serrer la sangle thoracique

Enfant ou personne de petite taille : la sangle prévue pour les cuisses devient la sangle de cheville. La sangle initialement prévue pour les chevilles sera malgré tout fixée au plan dur.

La sangle du bassin devient la sangle des cuisses et celle du thorax celle du bassin. (Dans ce cas, il n'y a pas de sangle thoracique)

Victime en position debout avec suspicion de traumatisme du rachis: la sangle araignée sera installée après avoir allongé la victime au moyen du plan dur

EFFICACITE

L'axe « tête-cou-tronc » est maintenu et ne bouge pas

Le corps de la victime est correctement solidarisé au plan dur.

ENTRETIEN

La sangle peut être immergée dans la solution désinfectante.

La sangle est lavable en machine à 40°C maximum.